

Le 30 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Moustique tigre et maladies tropicales Vigilance renforcée en Occitanie

Le moustique tigre est aujourd'hui présent dans l'ensemble des départements d'Occitanie. En raison de sa capacité à transmettre les virus de la dengue, du chikungunya et du Zika (arboviroses) il fait l'objet d'une surveillance renforcée par les autorités sanitaires du 1^{er} mai au 30 novembre. Dans notre région, le nombre de cas de dengue en forte progression doit nous inciter à encore plus de vigilance, en particulier si nous voyageons dans des régions tropicales qui connaissent actuellement des épidémies de dengue sans précédent.

Pourquoi le MOUSTIQUE TIGRE est une priorité de santé publique ?

La lutte contre le moustique tigre est une priorité de santé publique car il peut véhiculer des virus responsables de la dengue, du chikungunya, ou du Zika. En France métropolitaine, la majorité des cas est importée et concerne des personnes ayant voyagé dans des territoires où ces virus circulent, principalement en zone intertropicale. De retour en métropole, si une personne contaminée se fait piquer par un moustique tigre, l'insecte peut devenir porteur du virus et peut le transmettre à une personne saine à l'occasion d'une nouvelle pique. On parle alors de cas autochtone, c'est-à-dire une personne ayant contracté la maladie sans avoir voyagé.

Il n'y a pas aujourd'hui d'épidémie de dengue, chikungunya ou Zika en France métropolitaine. En revanche, l'augmentation de ces cas importés et la présence toujours plus importante du moustique sur notre territoire peut conduire à une circulation pérenne de ces virus en métropole et être à l'origine d'épidémies. Ce risque progresse chaque année dans le contexte de changement climatique et de mondialisation des échanges.

Un dispositif de surveillance renforcée

du 1^{er} mai au 30 novembre,
période d'activité du moustique tigre.



Une surveillance renforcée des **populations de moustiques** (surveillance entomologique).



Une **surveillance renforcée** de l'apparition des maladies que ce moustique peut véhiculer : chikungunya, dengue et Zika (surveillance épidémiologique).

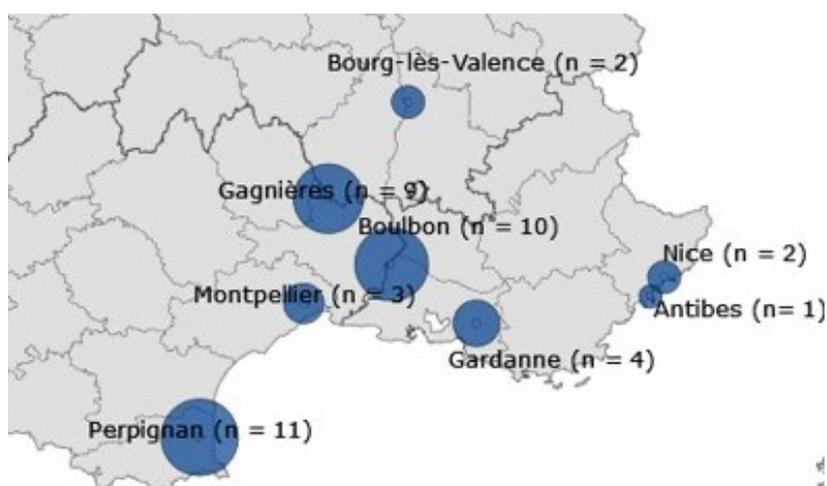
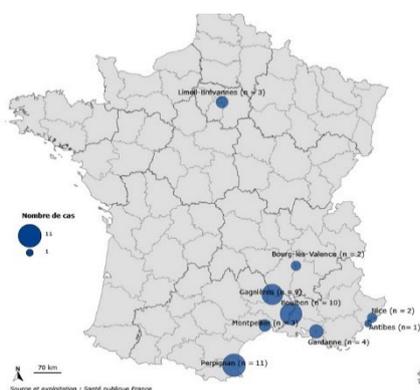


Une **sensibilisation des personnes** résidant dans les zones où ces moustiques sont présents et actifs.

Point de situation 2023 en Occitanie

En Occitanie comme en France métropolitaine, la majorité des cas signalés en 2023 sont des cas importés. En lien avec une circulation virale très active en Martinique et en Guadeloupe, ce nombre a quadruplé dans notre région : 211 cas de dengue importés ont été confirmés en 2023 contre 56 cas en 2022. Par ailleurs, 23 cas autochtones de dengue, ont été signalés (12 en 2022), dans 3 foyers différents (Pyrénées- Orientales, Hérault et Gard)

Département	Cas importés			Cas autochtones			Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika		
9 Ariège	4	-	-	-	-	-	3	2
11 Aude	12	-	-	-	-	-	22	20
12 Aveyron	2	1	-	-	-	-	9	1
30 Gard	15	-	-	9	-	-	35	25
31 Haute-Garonne	83	2	-	-	-	-	120	93
32 Gers	3	-	-	-	-	-	4	1
34 Hérault	57	-	-	3	-	-	78	63
46 Lot	2	-	-	-	-	-	2	2
48 Lozère	1	-	-	-	-	-	3	-
65 Hautes-Pyrénées	2	-	-	-	-	-	4	2
66 Pyrénées-Orientales	11	-	-	11	-	-	22	15
81 Tarn	5	-	-	-	-	-	4	3
82 Tarn-et-Garonne	14	-	-	-	-	-	14	7
Total Occitanie	211	3	0	23	0	0	320	234



Carte des épisodes de transmission autochtone de la dengue en France hexagonale en 2023 Source et exploitation Santé publique France

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

@ARS_OC

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)

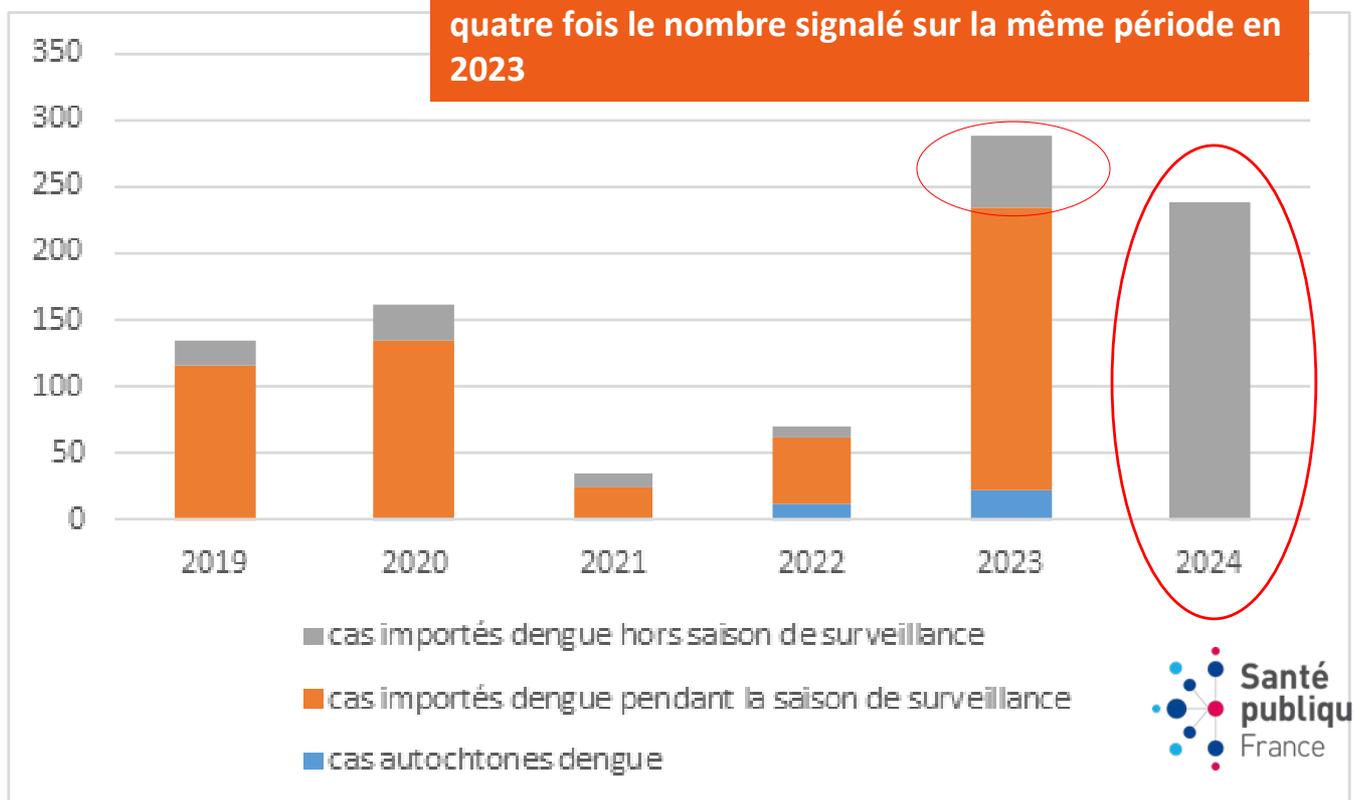
anne.cianfarani@ars.sante.fr

Un contexte international favorable à l'importation de cas de dengue



Circulation de la dengue toujours active aux Antilles et en Amérique latine (Argentine, Brésil ...)

Depuis le début 2024 déjà plus de 200 cas importés de dengue ont été signalés en Occitanie soit plus de quatre fois le nombre signalé sur la même période en 2023



VOYAGEURS en zone tropicale soyez vigilants et protégez-vous pendant et après votre voyage



De nombreux pays et régions du monde (Antilles, Guyane, Brésil...) connaissent actuellement des épidémies de dengue sans précédent. A l'approche des vacances, période propice à de nombreux échanges entre ces territoires et la métropole, il existe un risque accru d'importation de ces virus et de la maladie. Ne sous-estimez pas les maladies potentiellement transmises par les moustiques si vous voyagez dans des régions tropicales. Cette situation doit nous inciter à la plus grande

vigilance lors d'un séjour dans une zone à risque mais aussi au retour au domicile.

Avant votre séjour

Renseignez-vous sur votre destination > Diplomatie.gouv.fr

Pendant votre séjour



1 Portez des vêtements couvrants et amples



2 Appliquez, sur la peau découverte, des produits répulsifs anti-moustiques adaptés



3 Dormez sous une moustiquaire



4 Utilisez des insecticides à l'intérieur (diffuseurs électriques) et à l'extérieur (tortillons fumigènes)



5 Créez un courant d'air à l'aide d'un ventilateur ou branchez la climatisation si cela est possible, les moustiques n'aiment pas les courants d'air ni les endroits frais

De retour à votre domicile

- **Consultez votre médecin en cas de symptômes :**

En cas de douleurs articulaires, maux de tête, conjonctivite ou éruption cutanée avec ou sans fièvre consultez rapidement votre médecin en lui indiquant vos dates et lieux de voyage

- **Soyez vigilants et continuez à vous protéger**

De retour à votre domicile continuez à vous protéger des piqûres de moustique pendant 3 semaines même en l'absence de symptômes car vous pouvez être porteur de la maladie sans le savoir et la transmettre à votre entourage par le biais d'un moustique tigre

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

@ARS_OC

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

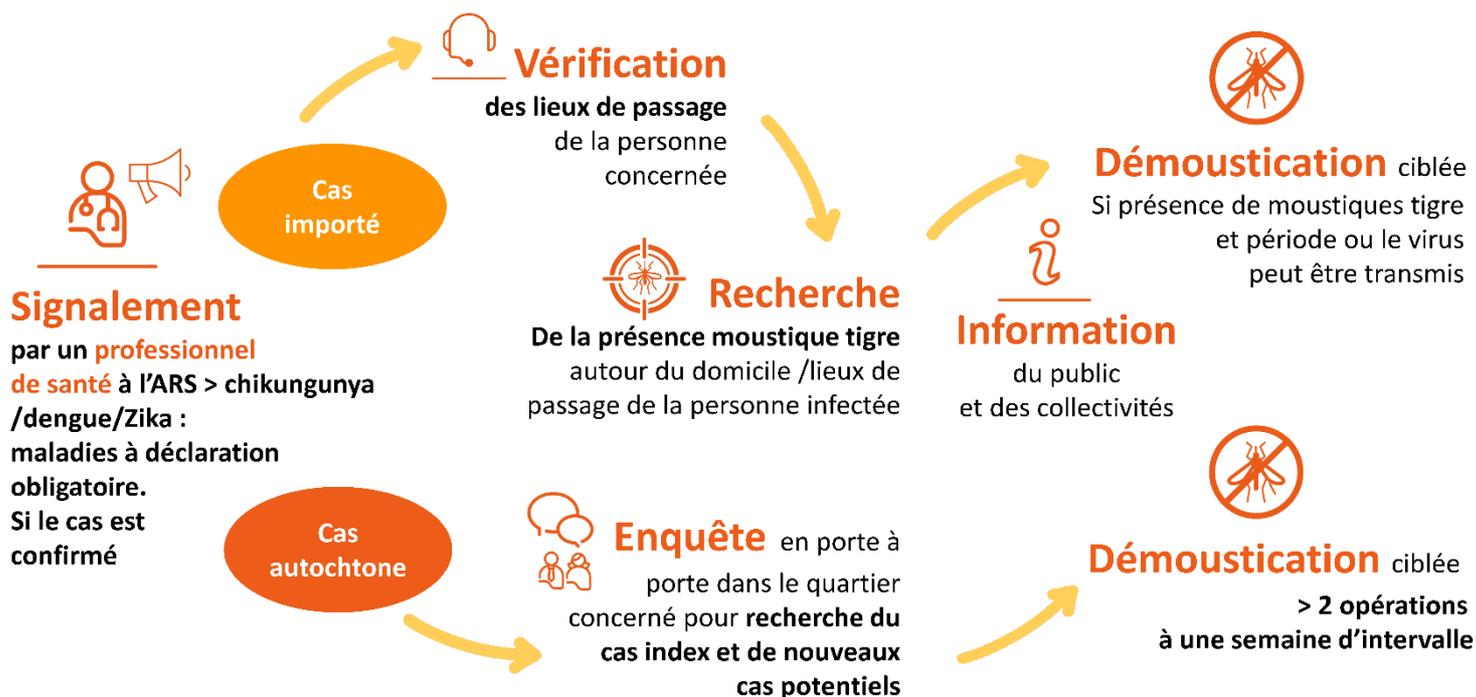
Les PROFESSIONNELS DE SANTÉ au cœur du dispositif de surveillance

Le signalement à l'ARS des cas de dengue de chikungunya ou de Zika par les professionnels de santé et est crucial car il permet de limiter le risque de transmission autochtone grâce à l'identification précoce des cas.



La dengue, le zika et le chikungunya sont des maladies à déclaration obligatoire. En début de saison, les professionnels de santé, médecins et laboratoires de biologie médicale, sont sensibilisés au diagnostic des arboviroses (dengue, chikungunya et Zika) et au signalement immédiat de tous les cas confirmés auprès de l'ARS. Chaque signalement fait l'objet d'une enquête épidémiologique (entretien avec le patient) et entomologique (vérification de la présence de moustique tigre sur les lieux de circulation du malade). Le signalement permet la mise en œuvre rapide des mesures de prévention (en particulier les actions de démoustication) et les investigations nécessaires. L'objectif est d'éviter la mise en place d'une chaîne de contamination locale.

Le fonctionnement du dispositif de signalement à l'ARS



Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

@ARS_OC

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr



Limiter la prolifération du MOUSTIQUE TIGRE chez soi

La sensibilisation de la population à la lutte contre sa prolifération est un des axes du dispositif de lutte contre le moustique tigre. Le moustique tigre se développe surtout dans les zones urbaines et périurbaines, près des habitations. La stratégie la plus efficace pour limiter son

implantation du moustique tigre est la réduction maximale de ses gîtes de ponte qui consiste à éliminer l'eau stagnante. Ces actions reposent avant tout sur les particuliers dans leurs jardins et propriétés privés (récupérateurs d'eau, soucoupes des fleurs, gouttières, récipients extérieurs, vases dans les cimetières), et les collectivités sur le domaine public (fontaines publiques, avaloirs d'eau pluviale, flaques de bord de ruisseaux ...)

Sans eau, pas d'éclosion des œufs, donc pas de nouvelle génération de moustiques !

Le moustique tigre n'évolue que dans un rayon de 150 mètres autour de lui. Si vous en avez chez vous, c'est qu'il est né à côté : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Il privilégie de petites quantités d'eau pour pondre ses œufs et se développer. Il se développe dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner. Les gîtes de reproduction d'*Aedes albopictus* sont donc, en grande partie, fabriqués par l'Homme.

Le saviez-vous ?

Après avoir été fécondée, la femelle moustique tigre pond directement sur les parois asséchées de contenants susceptibles de se remplir d'eau, **un récipient de la taille d'un bouchon suffit.**

Au retour des beaux jours les œufs se développent rapidement au contact de l'eau (pluie, arrosage...) il faut compter environ une semaine pour que les larves deviennent adultes. La femelle peut pondre tous les 12 jours. Elle va en moyenne pondre 750 œufs au cours de sa vie, ce qui explique la diffusion rapide de ce moustique.

Les BONS RÉFLEXES pour lutter chez vous contre le moustique tigre





Aller plus loin

Pour en savoir plus sur le moustique tigre

- Le [site du Ministère de la santé](#)
- Le [site de l'ARS Occitanie](#)

Sur les recommandations aux voyageurs

- [Le site de l'ARS Occitanie](#)

Sur les zones à risque

- [Le site de France Diplomatie](#)

Sur les produits anti moustique [tableau des recommandations](#) (Ministère de la santé)

Sur les maladies tropicales

- [Santé publique France](#)
- Sur le suivi épidémiologique des maladies vectorielles [Santé publique France](#)